



## **Commission Promotion de la presse écrite**

### **Compte rendu de la réunion du 24 juillet 2019**

*- approuvé lors de la réunion du 25 octobre 2019 -*

Présences: MM. Pierre GOERENS (président, membre effectif); Raymond BAUSCH (membre effectif); Lucien MONTEBRUSCO (membre effectif); Jean-Claude OLIVIER (membre effectif); Aly RUCKERT (membre effectif); Jean-Paul SCHNEIDER (membre suppléant de Marc WILLIERE); Thierry ZEIEN (secrétariat); Mme Céline FLAMMANG (secrétariat).

#### **Ordre du jour:**

1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019
2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 2er trimestre 2019
3. Divers

---

#### **1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019**

Le projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019 est approuvé par la Commission.

#### **2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 2er trimestre 2019**

Les calculs sont approuvés par la Commission.

La Commission soulève que suite à l'arrêt des activités du Jeudi, la part fondamentale pour 2019 que ce dernier a reçu en intégralité au début de l'année devrait être proratisée au 6 juin, date de parution de la dernière édition du Jeudi. La Commission propose de soustraire le montant de la part proportionnelle du deuxième trimestre 2019, en l'occurrence 22 728 €, du trop-perçu de la part fondamentale. Par conséquent, le Jeudi ne percevra pas de part proportionnelle pour le deuxième trimestre. Le solde restant à rembourser par le Jeudi sera validé par consultation écrite par les membres de la Commission.

#### **3. Divers**

Le secrétariat a informé la Commission que Editpress et Lumedia avaient confirmé que les suppléments *Vakanz*, *Cavalcades 2019*, *Saint-Valentin* et *Enseignement&Etudes supérieures*, qui avaient initialement été déclarés comme du contenu rédactionnel, correspondent en effet à des publi-reportages. Un recalcul du 2<sup>e</sup> trimestre n'est donc pas nécessaire.

Afin de se conformer à la loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte, la Commission a décidé de publier les compte rendus de ses réunions.